

DECLARATION DES PERFORMANCES

N° 4091_FIBRAROC-A2-35-FM-TYP2_2020-12-07

- 1 Code d'identification unique du produit type : **WW-C/2 MW-EN13168-T1**
- 2 Usage(s) prévu(s) : **Isolation Thermique du Bâtiment (ThIB)**
- 3 Fabricant : **KNAUF SAS, Zone d'Activités, Rue Principale 68600 WOLFGANTZEN**
- 4 Mandataire : **Non Applicable**
- 5 Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances : **Système 1 pour la réaction au feu
Système 3 pour les autres caractéristiques**

- 6.a) Norme harmonisée : **EN 13168:2012+A1:2015**
Organisme(s) notifié(s) : **CSTB (ON n°0679)**

7 Performance(s) déclarée(s) :

Désignations commerciales	Réaction au feu	Absorption d'eau	Emissions de substances dangereuses : Arrêté du 30 avril 2009 modifié		Coefficient d'absorption acoustique	Combustion avec incandescence continue	Résistance thermique			Perméabilité à la vapeur d'eau	Résistance à la compression		Résistance à la traction / flexion	Durabilité de la réaction au feu par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au vieillissement / à la dégradation	Durabilité de la résistance thermique par rapport à l'exposition à la chaleur ou aux intempéries, au vieillissement / à la dégradation	Durabilité de la résistance à la compression par rapport au vieillissement et à la dégradation
			Emissions de substances dangereuses : Arrêté du 30 avril 2009 modifié	Emissions de substances dangereuses : Décret 2011-321 du 23 mars 2011			Résistance thermique R_f (m² KW) (L)	Conductivité thermique λ (W/m.K)	Tolérances épaisseurs, classe		Contrainte en compression à 10% de déformation (kPa)	Charge ponctuelle				
FIBRAROC A2 35 FM/TYP2	A2-s1,d0	NPD	Conforme	A+	NPD		de 1.25 (e=50mm) à 11.25 (e=400mm)	MW 0.035 WW 0.090	T1		NPD			(2)	(3)	NPD

(1) Se reporter à l'étiquette du produit pour connaître l'épaisseur et la résistance thermique de l'isolant livré.
(2) Selon EN13168 : Les performances de réaction au feu des produits en laine de bois (WW) ne varient pas avec le temps.
(3) Selon EN13168 : Les performances thermiques des produits en laine de bois (WW) ne varient pas avec le temps.

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé par le fabricant en son nom par :

..... **M. Eric HENNEKE, Responsable Environnement et Normalisation Européenne**

À **Wolfgantzen**, le **7 décembre 2020**

